

Réf: Dossier N° : 47537

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GRACE DIVINE BATIMENT » en abrégé «GD BAT »
Siège social : ABIDJAN - COCODY AKOUEDO-PALMERAIE GENIE
2000, 09 BP 502 ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GRACE DIVINE BATIMENT » en abrégé «GD BAT ».

Objet: Achat vente de matériels de construction, construction, rénovation, aménagement de bâtiment...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY AKOUEDO-PALMERAIE GENIE
 2000, 09 BP 502 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur TOUAN BI YVAN JUNIOR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08356 du 23/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7633 du 23/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

